



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

RAPPORT N°214 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 18 JANVIER 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 11 au 18 janvier 2020 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Les cas répertoriés dans ce rapport sont liés à des violations des libertés et à des menaces pour la sécurité. Au moins cinq (5) personnes ont été victimes d'arrestations arbitraires dans différentes localités.

Atteintes au droit à la vie et au droit à la liberté répertoriées

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Mathieu Ntakarutimana, Alberique Ntabangana et Bernard Ntahondi sur la colline Nyarunazi, zone Kiburunge, commune Nyabihanga, province Mwaro (centre du pays) le 11 janvier 2020. Des proches rapportent que les trois hommes sont des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté). Ils ont été arrêtés dans un débit de boisson après que les miliciens du parti au pouvoir n'aient pas trouvé à boire en arrivant dans ce bistrot.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations illégales ainsi que la complicité de la police de Nyabihanga qui a mis sous les verrous ces trois personnes. Ces hommes sont victimes de leur appartenance politique.

- Le responsable du service national des renseignements de la province Muramvya a arrêté Cyriaque Manirakiza à son lieu de travail au lycée communal Shombo, province Muramvya (centre du pays) le 13 janvier 2020. Des proches rapportent qu'il est victime de ses prises de position en tant que leader provincial de l'un des syndicats enseignants du Burundi. Il s'est opposé au retrait non consensuel d'un montant de 500 francs par mois sur chaque paye des enseignants, proposition qui avait été faite par un autre syndicat des enseignants pro-pouvoir.

Sos-Torture Burundi note une arrestation arbitraire qui confirme l'objectif du pouvoir de faire taire les voies discordantes dans toutes les sphères de la société burundaise.

- Des membres du parti au pouvoir menacent de mort le nommé Jean-Pierre Bakundukize de la colline Kiri, commune Bugabira, province Kirundo (nord du pays). Cet homme est membre du parti d'opposition CNL. Des proches rapportent qu'il a refusé d'adhérer au parti au pouvoir CNDD-FDD, raison des menaces qu'il subit depuis la fin du mois de décembre 2019. Ce membre de l'opposition vit en cachette depuis ces menaces.

Sos-Torture/Burundi note un risque pour la sécurité physique de M. Bakundukize. Des proches rapportent en outre que son épouse a également dû fuir leur domicile de peur de subir des représailles.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Samuel Ndikumana sur la colline Cishwa, commune Bugendana, province Gitega (centre du pays) le 15 janvier 2020. Des proches rapportent qu'il est membre du parti d'opposition CNL. Il est accusé d'avoir organisé une réunion non autorisée avec les membres de son parti.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire visant un membre de l'opposition. Des témoins rapportent en outre qu'il a été passé à tabac avant son interpellation illégale.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE